



## AGIR ENSEMBLE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

# PRISE DE POSITION

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) milite pour le respect des droits de la personne et particulièrement ceux des plus vulnérables, les femmes, les enfants et les malades. Ainsi, il dénonce toute violence faite aux femmes, notamment par la pratique des mutilations féminines génitales (MGF) qu'il considère comme étant une grave atteinte à leurs droits fondamentaux.

Les MGF sont traumatisantes et ont des conséquences graves sur la santé des femmes. Il n'existe aucun bénéfice à de telles pratiques. Selon les données de l'OMS, entre 100 et 140 millions de fillettes et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales. De plus, chaque année, 3 millions d'entre elles sont à risque de subir de telles pratiques<sup>1</sup>.

Le SIDIIEF dénonce également toute tentative de médicalisation de ces pratiques sous prétexte d'éviter des risques pour la santé. Il considère qu'une telle approche peut même soutenir et légitimer la pratique des mutilations génitales dans certains pays.

C'est pourquoi le SIDIIEF se joint aux grandes organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Conseil international des infirmières (CII), pour dénoncer ces pratiques et demander qu'elles soient spécifiquement bannies et considérées comme un acte criminel dans tous les pays.

Conscient qu'il s'agit d'une problématique complexe souvent liée à des traditions culturelles très enracinées et que l'éradication des MGF exige des efforts de toutes natures, le SIDIIEF considère que la profession infirmière peut contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions de vie et de santé des femmes. Les infirmières et infirmiers ont une responsabilité sociale et doivent assumer un leadership pour relever ce défi.

À cet égard, le SIDIIEF encourage l'infirmière et l'infirmier, à titre de professionnel et de citoyen, à participer à des campagnes sur les conséquences dangereuses des MGF auprès des fillettes, des femmes, des familles et des communautés; à initier et soutenir l'action communautaire destinée à favoriser l'accès aux soins et à des services de santé adaptés aux besoins des femmes, et à participer aux initiatives permettant de réduire les inégalités entre les genres.

>>>

<sup>1</sup> OMS. (2013). « Mutilations sexuelles féminines », *Aide-mémoire N°241*, site de l'OMS (page consultée le 17 avril 2013), [en ligne], [www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/).



## PRISE DE POSITION

### AGIR ENSEMBLE

### CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (suite)

Toutes les sociétés du monde sont interpellées par l'ampleur de la problématique des MGF. En effet, avec le phénomène de l'immigration, ces pratiques ne sont plus seulement une réalité de certains pays, mais affectent également de plus en plus le monde dans son ensemble<sup>2</sup>. Les infirmières et infirmiers de tous les pays doivent être informés et rester vigilants face à cet enjeu mondial. Il importe que la profession fasse circuler l'information pertinente sur le sujet et sur les politiques et procédures à adopter pour une offre de soins culturellement adaptée à ce genre de situation<sup>3</sup>.

**Le SIDIIEF dénonce toute forme de pratique des MGF dans le monde et en appelle à la mobilisation de la communauté infirmière francophone pour agir ensemble contre ces pratiques. En ce sens, le SIDIIEF :**

- ❖ **Fait appel aux gouvernements et autorités concernés pour qu'ils adoptent une politique de protection sociale et créent des conditions favorables à la protection de la santé des femmes en adoptant des lois qui condamnent la pratique des MGF;**
- ❖ **Invite la communauté infirmière francophone à se mobiliser et à collaborer avec d'autres partenaires (locaux, nationaux et internationaux) à des campagnes de sensibilisation auprès des communautés pour les conscientiser aux méfaits des pratiques de MGF et de les dénoncer;**
- ❖ **Appuie toutes les initiatives des infirmières et infirmiers de par le monde qui travaillent à améliorer les soins et services de santé pour les femmes et les filles à risque ou qui ont subi une MGF;**
- ❖ **Dénonce la participation de médecins, d'infirmières et de sages-femmes à des pratiques de MGF et considère qu'il s'agit d'un manquement grave à la déontologie professionnelle;**
- ❖ **Souscrit à la promotion de rites de passage alternatifs, c'est-à-dire proposer des activités symboliques pour marquer l'entrée des jeunes filles dans l'âge adulte sans porter atteinte à leur intégrité physique et psychologique.**

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) est une organisation internationale non gouvernementale dont la mission principale est de faciliter le partage des expériences et des savoirs infirmiers à travers le monde francophone, afin de contribuer au développement de la santé et à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers offerts aux populations.

En tant que réseau francophone rejoignant près d'un million d'infirmières et d'infirmiers d'une trentaine de pays de la francophonie, le SIDIIEF agit en partenariat avec les communautés face aux grands enjeux sanitaires du monde.

<sup>2</sup> LY-TALL, A.B. (2006). « Les mutilations génitales féminines, une forme extrême de violence faite aux femmes », *Journée internationale des Nations unies « Tolérance zéro aux mutilations génitales féminines (MGF-excision) »* [en ligne], <http://sisyphe.org/spip.php?article2150>.

<sup>3</sup> POPIEA, Elena & Denise, MOREAU. (2004). « Les soins infirmiers et les mutilations génitales féminines », *Perspective infirmière*, Janvier/Février 2004, p.30-36.